



Centre Communal d'Action Sociale

Vous avez plus de 63 ans ou vous les aurez cette année ? Faites-vous connaître en Mairie ou en remplissant [le formulaire en ligne](#)



Qu'est-ce-que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal ou intercommunal, composé d'élus et non-élus, son rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il dispose d'une personnalité juridique qui le distingue de la municipalité avec son propre budget. Un conseil d'administration se tient tous les trois mois en mairie. Le CCAS est l'outil principal des municipalités pour mettre en oeuvre les solidarités et l'aide sociale au profit des habitants de la commune.

Après une année difficile nous privant de nos activités programmées, nous continuons à être actifs en nous adaptant à la conjoncture. Plusieurs fois, pendant le confinement, les personnes de plus de 75 ans et les personnes en difficulté ayant donné leur numéro de téléphone ont été contactés par un membre du CCAS. À leur demande, ce service perdure.

Mais le CCAS ce n'est pas seulement « les anciens », c'est une aide pour tous. Chaque année, nous proposons un certain nombre d'actions de soutien, d'aide à l'ensemble de la population en fonction du revenu familial. En cas de nécessité, même lors d'un souci passager d'ordre financier, vous pouvez nous solliciter en mairie ; nous étudierons le dossier, au besoin avec l'aide d'une assistante sociale, pour envisager un secours ponctuel.

Activités

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Feucherolles (CCAS) sont toujours actifs. Nous

continuons en particulier nos recherches pour de nouvelles activités.

Nous avons le plaisir de vous proposer toute l'année:

Chaque semaine, le MARDI, salle Raymond Dumay :

Le CCAS vous invite aux après-midi récréatifs, les mardis après-midi de 14h à 17h. C'est un moment convivial et de détente pour tous ; il y a les joueurs de belote, de tarot, de rami, de scrabble et pour ceux que les jeux n'intéressent pas, des magazines sont mis à disposition. Le goûter est offert.

Une fois par mois (environ) une sortie CINÉMA :

Le CCAS met à disposition le mini bus de la commune. Chacun paie sa place de cinéma. C'est un instant que tous apprécient. Si possible, la séance est suivie d'un arrêt au café pour poursuivre ce petit moment de détente et discuter du film....à venir.

Une fois par an :

- Nous fêtons Noël en proposant un repas de fin d'année au restaurant mi-décembre. Pour les plus de 70 ans, vous avez le choix soit de venir au repas de Noël soit de recevoir un colis de Noël.
- L'Épiphanie est fêtée avec une "Galette des Rois " début janvier.
- Courant mai, un voyage sans nuitée est proposé avec une participation du CCAS. À titre d'exemple quelques visites des années précédentes : Fécamp et sa Bénédictine, Troyes et ses pans de bois, Le Haras du Pin, Toucy et son moulin...
- Un voyage avec nuitées pourra être proposé en partenariat avec d'autres communes. Dans ce cas, le CCAS est l'intermédiaire entre les personnes inscrites et l'organisateur. Une participation financière du CCAS est possible sous conditions de revenus.

Tout le long de l'année :

- Des spectacles ou des enregistrements d'émissions Télé sont proposés suivant leur programmation et leurs intérêts. Nous avons reconnu certains Feucherollais à l'émission « Slam ». Le transport se fait grâce au mini bus.
- Rencontres intergénérationnelles Les Scouts et Guides de France du groupe le Petit Prince (St Nom la Bretèche, Feucherolles, Maule, Beynes, Mareil sur Mauldre, Crespières, Chavenay et l'organisme YES (Yvelines Etudiants Séniors) proposent, tout le long de l'année, de rendre visite aux personnes isolées le désirant.
- Aide à l'utilisation des outils numériques : En fonction des besoins, des ateliers d'initiation aux outils numériques seront organisés au cours de l'année afin de « débloquer » les personnes ayant des difficultés d'utilisation des outils internet (recherches, accès aux sites officiels, démarches administratives, etc.), de communication (mail, spam, malwares, etc.), de bureautique, d'organisation des photos, etc..
- Pétanque : Une activité conviviale que nous proposerons à partir du printemps, qui nous permettra de se rencontrer au travers d'un divertissement ludique
- La Téléassistance, avec abonnement, (formulaire à disposition en mairie) met à disposition un boîtier permettant d'appeler des secours ou un proche en cas de soucis à domicile (chutes, malaises...)

Tous les deux ans

- **Prévention routière et secourisme**

Avec le concours de professionnels de la gestion des risques, deux ateliers vous sont proposés concernant la bonne attitude au volant et les gestes qui sauvent. Ils se dérouleront alternativement une année sur l'autre :

- **Sécurité au volant** : S'appuyant sur les nouvelles technologies dont un simulateur, les participants sont mis en situation de conduite. Toutes les questions de sécurité sont étudiées dont les réflexes et la vision latérale.
- **Secourisme** : "Adoptons les gestes qui sauvent" a été décrété grande cause nationale. Sont étudiés entre autre : La sécurisation des lieux d'un accident et des personnes impliquées, l'appréciation de l'état des victimes, la demande d'aide, la réalisation des gestes de premier secours et l'initiation aux gestes essentiels de secours d'urgence.

Aides indirectes

- Le CCAS alloue des subventions aux associations qui en font la demande et qui sont présentes sur notre territoire.
L'association pour le don du sang bénévole, ADSB Feucherolles-Davron : grâce à cette association l'EFS (Établissement Français du Sang) s'installe plusieurs fois par an dans notre commune, salle Joe Dassin. Environ 240 poches de sang ont pu être récupérées grâce à ces collectes en 2020.
- Bibliothèque des Malades de Poissy : association intervenant auprès des malades hospitalisés. Les bénévoles passent une fois par semaine dans chaque service de l'hôpital intercommunal de Poissy ainsi qu'à la maison de retraite Hervieux et le site des Maisonnées pour prêter des livres et revues.
- Le CCAS est en lien avec la Mission Locale Dynam'Jeunes de Saint-Germain-en-Laye pour aider à la réinsertion de nos jeunes Feucherollais de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil apportent des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé. La Mission locale Dynam'Jeunes informe, conseille et oriente les jeunes pour atteindre leurs objectifs.
- Syndicat des handicapés du Val de Seine : collectivité territoriale qui a pour vocation de créer des structures adaptées aux différents handicaps. Il s'agit d'une participation lorsqu'un Feucherollais travaille ou effectue sa scolarité dans un de ces établissements.

Plusieurs services avec l'aide du Département ou de la Communauté de Commune Gally-Mauldre sont proposés :

Téléassistance

La Téléassistance, avec abonnement, met à disposition un boîtier permettant d'appeler des secours, ou un proche, en cas de soucis à domicile (chutes, malaises...) Le CCAS centralise les demandes de téléalarme et participe au financement de son installation. Formulaire disponible en mairie.

Allocation Personnalisée d'Autonomie

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) qui est un droit universel. Son montant dépend du degré de dépendance de la personne défini par son médecin (GIR) et des revenus du foyer. L'APA rémunère différents types de services qui aident une personne âgée à vivre chez elle.

Dispositif "YES"

Pendant les mois de juillet et août les étudiants du programme YES (Yvelines-Etudiants- Seniors) peuvent vous rendre visite et vous accompagner lors de petites promenades, des courses, ...

Portage de repas

Les personnes dans l'incapacité de préparer leur repas, même temporairement, peuvent faire appel au Portage de repas à domicile en téléphonant à la responsable de la communauté de commune Gally-Mauldre au : 01 82 86 01 71.

Aides proposées à partir de 70 ans :

Sous condition de revenus, après examen de votre dossier suivant un barème défini par délibération du CCAS vous sont proposées :

- Une participation financière de 20€ pour vos visites chez le podologue, réglée directement au prestataire.
- Une Aide au chauffage annuelle versée en une fois sous forme d'une allocation en fin d'hiver.

Infos pratiques

Aides Directes aux personnes et familles

- Bourses de rentrée scolaire pour les enfants scolarisés à Feucherolles.
- Aide ponctuelle pour les voyages scolaires. (classe découverte, classe de neige ...)
- Prime d'aide au chauffage pour les familles boursières et les plus de 70 ans.
- Pour les personnes de plus de 70 ans, une participation financière pour les visites chez le podologue (réglée directement au prestataire).

Contact

Tél. 01 30 79 93 10

contact@feucherolles.fr

Documents

[Formulaire de demande d'allocation personnalisée d'autonomie en établissement](#)
[CERFA Demande d'aides à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées](#)

Liens utiles

[Elus du CCAS](#)

[Formulaire d'inscription aux activités seniors](#)